



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire

Madame BRACCO Anne - Maire
A
Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
de la Commune de GAS

Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, Vous êtes priés d'assister à la séance de ce conseil qui aura lieu :

Le Vendredi 3 Juillet 2020 à 20 h 30
10 rue de l'École – 28230 GAS-
salle du conseil municipal

Ordre du Jour :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 5 Juin 2020
- Adoption du compte de gestion 2019 du receveur de Maintenon
- Adoption du Compte administratif 2019
- Affectation des résultats
- Vote des 3 Taxes (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie)
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Ressource humaine :
 - Désignation d'un coordinateur de l'enquête de recensement 2021
 - Modification du tableau des effectifs
- Logement communal 1 Rue de l'école : contrat de droit administratif du 1/8/2020 au 31/7/2021
- Election :
 - Représentants au sein Eure-et-Loir Ingénierie : un titulaire et un suppléant ELI
 - Commission communale des impôts directs : proposition des commissaires CCID
- Information des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de sa délégation
- Informations et Questions diverses

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à GAS, le 28 Juin 2020
Anne BRACCO- Maire



Le dossier du conseil municipal est consultable au secrétariat de Mairie

- Le port du masque chirurgical individuel pour l'ensemble des présents durant toute la durée de la réunion est rendu obligatoire car il s'agit d'un lieu public.

Un kit comprenant masque et sac poubelle est à disposition de chacun.